





1 Identification de la substance / préparation et de la société

Buehler EpoHeat Resin Numero d'article: 20-8120-032

Utilisation:	Epoxy resin
Utilisation identifiée:	aucun
Mode d'action:	Voir l'information de produit.
Société:	Buehler GmbH In der Steele 2 D-40599 Düsseldorf / ALLEMAGNE Téléphone: 0800.89.73.71 Téléfax: 0800.88.05.27 Site internet: www.buehler.fr E-mail: info@buehler.fr
Téléphone en cas d'urgence:	0800.89.73.71 (réseau intra-Français seulement) +49 (0) 211 974100
Compétent:	Schroeder@chemiebuero.de

2 Dangers possibles

Dangers physico-chimiques:	Voir le chapitre 10.	
Autres dangers:	aucun	
Symbole de danger:	 Toxique	 Dangereux pour l'environnement
Phrases-R:	R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. R 36/38: Irritant pour les yeux et la peau. R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R 62: Risque possible d'altération de la fertilité. R 51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.	

3 Composition / Informations sur les composants

Conc. [%]	Substance
25 - <50	Produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine: résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700) CAS: 9003-36-5, EINECS/ELINCS: 500-006-8 EU-INDEX: ECB-Nr.: GHS/CLP: - EEC: Xi-N, R36/38-43-51/53
20 - < 50	2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne CAS: 1675-54-3, EINECS/ELINCS: 216-823-5 EU-INDEX: 603-073-00-2 ECB-Nr.: GHS/CLP: - EEC: Xi, R36/38-43
15 - < 25	Phtalate de dibutyle CAS: 84-74-2, EINECS/ELINCS: 201-557-4 EU-INDEX: 607-318-00-4 ECB-Nr.: GHS/CLP: - EEC: T-N, R61-62-50

Commentaire relatif aux composants: SVHC (Candidate List of Substances of Very High Concern for authorisation) \geq 0,1% :
CAS 84-74-2 - Phtalate de dibutyle
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

Indications générales:	En cas de projection de produit, changer de vêtements. Changer le vêtement souillé.
Après inhalation:	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
Après contact cutané:	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux:	En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Après ingestion:	Appeler aussitôt un médecin. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
Indications pour le médecin:	Traiter les symptômes.



5 Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction approprié:	Produits extincteurs en poudre. Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone. Mousse.
Agent d'extinction non approprié:	Jet d'eau.
Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion:	Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.
Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Indications complémentaires:	Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de prudence relatives aux personnes:	Sol très glissant suite au déversement du produit.
Mesures de protection de l'environnement:	Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Procédé de nettoyage:	Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, terre à diatomées). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7 Manipulation et stockage

Indications pour l'utilisation en toute sécurité:	Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:	Aucune mesure spéciale n'est pas nécessaire.
Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Indications concernant les stockages en commun:	Ne pas stocker avec des agents oxydants.
Données complémentaires concernant les conditions de stockage:	Maintenir sous clef ou permettre l'accès uniquement aux experts ou leurs mandataires. Conserver les récipients hermétiquement fermés. Stocker au sec.

8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques:

Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Composants possédants une valeur limite d'exposition: (FR)

Conc. [%]	Substance / VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition
15 - < 25	Phtalate de dibutyle / - ppm, 5 mg/m ³ , FT 98

Protection respiratoire:

non applicable

Protection des mains:

Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374).

Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants.

Protection des yeux:

Lunettes de protection.

Protection corporelle:

Vêtement de protection léger en matière plastique.

Mesures générales de protection:

Ne pas inhaler les vapeurs.

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Les femmes enceintes doivent absolument éviter l'inhalation du produit et tout contact avec la peau.

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Mesures d'hygiène:

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement:

non déterminé

9 Propriétés physiques et chimiques

Etat:	liquide
Couleur:	jaune
Odeur:	caractéristique
Valeur du pH:	non applicable
Valeur du pH [1%]:	non applicable
Point d'ébullition [°C]:	200-335
Point d'éclair [°C]:	150
Température d'inflammation [°C]:	non déterminé
Limite inférieure d'explosion:	0,5 Vol. %
Limite supérieure d'explosion:	2,5 Vol. %
Propriétés comburantes:	non
Pression de vapeur [kPa]:	non déterminé
Densité [g/ml]:	1,14 (20°C / 68,0°F)
Densité de versement [kg/m ³]:	non applicable
Solubilité dans l'eau:	non miscible
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]:	non déterminé
Viscosité:	non applicable
Densité relative de vapeur par rapport à l'air:	non déterminé
Vitesse d'évaporation:	non déterminé
Point de fusion [°C]:	non déterminé
Auto-inflammation [°C]:	non déterminé
Temp. de décomposition [°C]:	non déterminé

10 Stabilité et réactivité

Réactions dangereuses:

Réagit au contact avec agents d'oxydation.

Réactions avec les acides forts et les alcalis.

Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus.


11 Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë:	non déterminé
Toxicité dermale aiguë:	non déterminé
Toxicité aiguë par inhalation:	non déterminé
Irritation oculaire:	non déterminé
Irritation primaire cutanée:	non déterminé
Sensibilisation:	non déterminé
Toxicité sub-aiguë:	non déterminé
Toxicité chronique:	non déterminé
Mutagénèse:	non déterminé
Toxicité sur la reproduction:	non déterminé
Cancérogénèse:	non déterminé
Expérience issue de la pratique:	aucun
Remarques générales:	Absence de données toxicologiques. La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive des Préparations.

12 Informations écotoxicologiques

Toxicité sur poissons:	non déterminé
Toxicité sur daphnies:	non déterminé
Comportement dans les compartiments de l'environnement:	non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration:	non déterminé
Toxicité sur bactéries:	non déterminé
Biodégradabilité:	non déterminé
DCO:	non déterminé
DBO 5:	non déterminé
AOX-remarque:	De part sa formulation, le produit contient un halogène lié organiquement.
2006/11/CE:	oui
Indications générales:	La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive des Préparations.

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit:	Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en vigueur.
Emballage non nettoyé:	Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit. Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.
Catalogue européen des déchets (recommandé):	080409*



16 Autres données

Phrases-R (Chapitre 03):

R 36/38: Irritant pour les yeux et la peau.
R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R 62: Risque possible d'altération de la fertilité.
R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
R 51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Observer les restrictions d'emploi:

oui

VOC (1999/13/CE):

0%

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Copyright: Chemiebüro®